



# Sécurité, déconnexion... ...Passez un bel été !!!

## La sécurité : Une priorité du SNAP

Avant l'été, nous souhaitons vous partager quelques informations et liens vous permettant de mobiliser les outils mis à disposition par l'établissement pour participer à votre sécurité et celle de vos proches. Cela nous paraît d'autant plus utile depuis les évolutions de notre intranet, il est parfois compliqué de retrouver les documents utiles.

Retrouvez des liens sur des fiches pratiques et réflexes sur la conduite à tenir en cas d'agression, de courrier suspect, de propos suicidaires ... : [Protection des personnes et des biens](#)

Dans les mêmes rubriques, des infos et conseils pour la protection des données et la cybersécurité : [La protection des données](#).

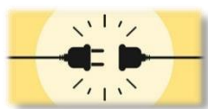
Toujours utile, tant pour les déplacements professionnels que personnels : [Les 7 engagements pour une « route plus sûre »](#)

## Vous êtes Sauveteur Secouriste du Travail ?

Nous en profitons aussi pour rappeler à tous les SST de ne pas oublier de programmer une session de remise à niveau tous les 2 ans. Rendez-vous directement dans Sirhus pour les inscriptions ! code CFSLMF.

## Et pour vous, personnellement, en cas de besoin

[La liste des assistants sociaux](#) mis à disposition, consultable en bas de la page, de même que le contact pour le service conditions de travail [\\*IDF Conditions de Travail](#) et la [Ligne d'écoute](#).



### Déconnectez, c'est l'été !

Une piqûre de rappel sur l'hyperconnexion ? RDV sur la [page dédiée](#).

**SNAP** La déconnexion n'est pas un signe de moindre engagement, mais une condition indispensable de votre performance durable et de votre santé.

### **SNAP** A votre retour, souvenez-vous...

Comme le prévoit notre accord QVT du 17/03/2022, Axe 4 Point 1 « Droit à la déconnexion » :

Suite à une absence d'au moins cinq jours ouvrés, votre manager doit vous permettre de prendre connaissance des informations diffusées durant votre absence et de gérer vos mails. À cet effet, et sauf nécessité de service, vous ne pouvez pas être planifié la 1ère demi-journée de votre retour sur une activité d'accueil ou d'entretien. En cas de nécessité de service ne permettant pas l'application de cette disposition, la demi-journée est reportée à l'après-midi ou au lendemain. »

**Le SNAP IDF vous souhaite  
un Bel Été !**



*En vacances  
j'oublie tout !*

